Chaire de professeur Junior "Environnement et ordres juridiques" (F/H)

POSTE À POURVOIRle 01/09/2024 LOCALISATION DU POSTE PLACE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 75116
ÉTABLISSEMENT Dauphine - PSL

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Notre établissement fait partie de l'Université PSL. Située au cœur de Paris, celle-ci fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Classée parmi les 50 premières universités mondiales, elle forme au plus près de la recherche des chercheurs, artistes, ingénieurs, entrepreneurs ou dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.

STRUCTURE D'ACCUEIL

Le Centre de recherche droit Dauphine (CR2D), de l'Université Paris Dauphine-PSL lance un appel à candidatures pour un poste de Chaire de Professeur Junior (CPJ) sur le thème « Environnement et ordres juridiques ».

L'Université Paris Dauphine-PSL est pionnière sur les enjeux liés aux transitions écologique et sociale d'une part, et sur l'impact de l'IA sur notre société, d'autre part. Elle développe deux programmes majeurs : Dauphine Durable et Dauphine Numérique. A travers ses six centres de recherche, l'Université Paris Dauphine- PSL possède un positionnement unique qui s'appuie sur l'expertise croisée de plusieurs disciplines, entre mathématiques, informatique, économie, droit, sociologie et sciences politiques et management, pour accompagner et éclairer les mutations profondes de notre société.

Dans cet écosystème, le Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D) développe des recherches tournées vers l'analyse juridique des phénomènes économiques, enrichie d'une approche pluridisciplinaire et d'échanges très réguliers avec les parties prenantes, qu'il s'agisse des entreprises, de leurs conseils juridiques, des juridictions, des autorités de régulation économique et de tous les experts intéressés.

Plus particulièrement, le CR2D s'inscrit activement dans la dynamique de recherche de PSL portant sur la transition et les changements globaux. D'ores et déjà, le CR2D participe au projet de grand programme transdisciplinaire TERRAE et développe, en pleine résonnance, deux nouveaux axes de recherche, l'un intitulé
« Entreprises et risques de transition », le second « Régulation économique et transition écologique » qui s'articulent au Programme structurant « Développement durable » de Dauphine PSL.

En outre, le CR2D est impliqué dans la Plateforme européenne de recherche en droit de l'énergie et du climat au côté de l'UMR Transitions Énergétiques et Environnementales (TREE – UMR 6031) et de la Maison Française d'Oxford (MFO). Le contrat fondateur réunit le CNRS, l'Université Paris Dauphine-PSL, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et la Maison Française d'Oxford. La Fédération européenne des associations de droit de l'énergie (EFELA) est partenaire privilégié de la Plateforme.

MISSION D'ENSEIGNEMENT

Le projet d'enseignement privilégiera la formation transversale par la recherche, favorisant le développement d'une stratégie de formation interdisciplinaire, de la licence au doctorat. Il visera à répondre aux ambitions d'une nouvelle génération d'étudiantes et d'étudiants juristes aspirant à s'impliquer dans les grands enjeux contemporains et à les aider à devenir des acteurs décisionnels des changements sociétaux.
Le titulaire de la chaire s'impliquera dans la PSL Week, temps fort pédagogique de l'Université PSL permettant aux étudiants de profiter de la diversité des compétences scientifiques réunies au sein de PSL.

L'enseignement sera dispensé en anglais.

Le ou la titulaire de la CPJ aura une charge d'enseignement réduite les trois premières années (1e année : 96 hTD ; 2e année : 128 hTD ; 3e année : 128 hTD) puis une charge d'enseignement de 192 hTD, la quatrième année.

Aucun cours complémentaire ni travaux complémentaires ne peuvent être effectués pendant cette période, qui doit être majoritairement consacrée à la recherche.

MISSION DE RECHERCHE

CENTRE DE RECHERCHE DROIT DAUPHINE (CR2D)

Dans un contexte de globalisation des enjeux environnementaux, incluant ceux relatifs à l'énergie, au climat et à la biodiversité, le candidat présentera un projet ayant pour objectif d'analyser les mutations structurelles et substantielles que peuvent opérer les ordres juridiques pour appréhender, dans le respect de leurs valeurs, les défis lancés aux sociétés contemporaines par les engagements environnementaux, les modalités d'une transition énergétique soutenable et l'urgence climatique.
Le projet sera mené dans une double perspective interdisciplinaire et internationale. La recherche s'inscrira dans les projets menés avec l'ensemble des entités de PSL. Elle interrogera la construction du droit confronté à la matrice environnementale, l'accent étant porté sur les mécanismes juridiques qui permettent de saisir et de participer aux enjeux de transition écologique (climat, énergie, biodiversité). En outre, la recherche s'exercera dans une approche comparatiste (droit international, droit de l'Union européenne, droits internes).

La CPJ « Environnement et ordres juridiques » créera une transversalité structurante entre ces programmes et les axes de recherche en assurant, à travers l'analyse des mutations normatives affectant les ordres juridiques concernés, un environnement de recherche international.
Les recherches menées permettront d'accompagner les entreprises et les pouvoirs publics régulateurs qui sont
tenus de se saisir des enjeux de la transition écologique dans un contexte normatif en plein bouleversement.

À la fin des quatre années, le candidat devra être en mesure,
- de présenter :
 - 3 articles en langue anglaise publiés, ou au moins acceptés,
 - au moins 2 communications dans des colloques européens et internationaux,
- d'avoir organisé :
 - au moins 1 conférence de niveau international et procédé à leur publication,
- d'avoir contribué à la dynamique de développement du programme Terrae, de la Plateforme européenne de droit de l'énergie et du climat et des axes de recherche du CR2D,
- à la rédaction de rapports collectifs dans le cadre de ces programmes de recherche,
- d'avoir été associé à l'encadrement d'un doctorant.

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Notre établissement, comme l'ensemble de l'Université PSL, s’engage à soutenir et promouvoir l’égalité, la diversité et l’inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Modalités d’organisation d’évaluation et des auditions

L’évaluation sera réalisée par une commission composée d’expert(e)s internes et externes. La composition de la commission sera rendue publique avant l’audition.
Les candidats présélectionnés sur dossier par la commission de sélection seront convoqués à une audition, en présentiel, qui prendra la forme suivante :

1° Une mise en situation publique composée de deux temps :

- une leçon de 20 mn, prononcée en anglais, sur un sujet communiqué aux candidats présélectionnés, trois semaines avant l’audition,

- un séminaire de 30 mn, en anglais, de présentation des travaux de recherche, du projet de recherche et du programme d’enseignement,

2° Un entretien de 30 mn, en anglais, avec les membres de la commission de sélection.

Critères d’évaluation :
- Excellence académique du candidat ou de la candidate,
- Qualité et originalité des projets de recherche et d’enseignement déjà réalisés,
- Programme de recherche proposé,
- Intégration du projet au sein du laboratoire et de PSL,
- Expérience d’enseignement,
- Motivation, leadership, capacité d’encadrement, capacité à l’établissement de réseaux collaboratifs,
- Capacité à s’insérer dans les projets pluridisciplinaires menés dans le cadre du projet Terrae, de la Plateforme européenne de droit de l’énergie et du climat et du CR2D.

L’audition se déroulera entre le 1er et le 17 juillet 2024.

Corps dans lequel l’intéressé(e) a vocation à être titularisé(e) :

Le titulaire de la CPJ « Environnement et ordres juridiques » a vocation à être titularisé dans le corps des professeurs (Section CNU 01 ou 02) à l’issue d’une période de quatre années et après évaluation par la commission de titularisation prévue à l’article 22 du décret n° 2021-1710.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat depuis au moins trois ans et présenter un dossier de recherche comportant des publications dans des domaines pertinents pour le profil du poste et dans des revues de premier ordre. Une expérience significative à l'international est souhaitée.

Comment candidater ?

Les candidat-es établissent sur l'application Galaxie un dossier de candidature ; pour cela, ils doivent tout d'abord s'inscrire ici (https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/can01.jsp?mode=create&acs=can).

Seuls les dossiers saisis et déposés sur la plateforme Galaxie seront recevables. Toutes les pièces sont à verser sur cette plateforme. Aucun document envoyé par mail ne pourra être pris en considération.

Dossier de candidature :

Ce dossier est composé d'un formulaire à compléter en ligne et de pièces à téléverser : Pièces administratives :
- Pièce d'identité avec photographie
- Diplôme de doctorat ou équivalent reconnu
- Rapport de soutenance ou une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi

Documents obligatoires complémentaires, à téléverser dans la partie « Titres et travaux » :

1) La fiche de candidature à remplir téléchargeable ici : PSL recrutement (https://recrutement.psl.eu/nos-offres)
2) Deux lettres de recommandation
3) Travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder 6 documents.

Tous les documents sont à téléverser au format PDF et ne doivent pas dépasser 10Mo.

Date limite de candidature : vendredi 31 mai 2024, 16h (heure de Paris)

Pour toute question concernant le poste, veuillez contacter
- Claudie Boiteau, Directrice du CR2D, Université Paris Dauphine-PSL : claudie.boiteau@dauphine.psl.eu
- Béatrice Parance, Référente de la CPJ, Université Paris Dauphine-PSL : beatrice.parance@dauphine.psl.eu

Pour toute question spécifique à la procédure de recrutement et à la réception de votre dossier, veuillez contacter : cpj@psl.eu

CONTACT

AUTRES INFORMATIONS

Montant du financement associé

Le salaire annuel brut sera de 43 418 € pendant la période de pré-titularisation.
En outre, la chaire de professeur junior bénéficiera d'une enveloppe d'accompagnement de 200 000 € pour une période de 4 ans. Cette somme permettra notamment de financer un contrat doctoral, la participation à des conférences et un équipement informatique.

Recherche principal : **Droit de l'environnement** Recherche secondaire : **Écologie**

Expérience souhaitée
1 à 4 années d'expérience (R2)
an

Référence
Chaire de professeur junior « Environnement et ordres juridiques »

PUBLIÉ LE 05/04/2024

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)